



6 HEURES D'ENDURANCE TOUT-TERRAIN DE PAU-TARSACQ

9-10 Avril 2011

REGLEMENT PARTICULIER

*Fédération
Française du
Sport Automobile* **FFSA**

CHAMPIONNAT DE FRANCE D'ENDURANCE TOUT-TERRAIN

REGLEMENT PARTICULIER

Ce règlement particulier complète le règlement standard des endurance tout-terrain

PROGRAMME - HORAIRE

- Parution du règlement et ouverture des engagements : **Vendredi 11 Mars 2011**
- Clôture des engagements : **Lundi 28 Mars 2011**
- Vérification des documents et des voitures : PC circuit de Pau-Tarsacq **Samedi 9 Avril 2011**
de 8h30 à 11h30.
- 1ère réunion du collège des commissaires sportifs au PC de la course : **Samedi 9 Avril 2011 à 11h45.**
- Publication et affichage des équipages admis au départ au PC course : **Samedi 9 Avril 2011 à 12h15.**
- Briefing des pilotes le samedi 9 Avril 2011 à 13 h 30 salle du circuit de Pau-Tarsacq.
- Essais : samedi 9 Avril 2011 de 14 h 00 à 16 h 00.(libres), de 17 h 00 à 18h 30.(qualificatifs).
- Course : dimanche 10 Avril 2011
 - 1^{ère} manche** : de 9 h 00 à 12 h 00
 - 2^{ème} manche** : de 14 h 00 à 17 h 00
- Publication des résultats1 : dimanche 10 Avril 2011 à 18 h 00, au panneau officiel, salle du circuit de Pau-Tarsacq
- Remise des prix : : dimanche 10 Avril 2011 à 18 h 30.

ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'A.S.A.C. Basco-Béarnais organise les 9-10 Avril 2011 en qualité d'organisateur administratif, avec le concours de l'Ecurie Endurance 4x4, organisateur technique, la course d'endurance tout terrain dénommée :

6 HEURES D'ENDURANCE TOUT TERRAIN DE PAU - TARSACQ

Le présent règlement a été enregistré par la FFSA. Permis d'organiser : n°57 en date du 17 Février 2011

Comité d'organisation

ASAC BASCO-BEARNAIS et ECURIE ENDURANCE 4X4 de TARSACQ

Secrétariat : **A.S.A.C. BASCO-BEARNAIS – 1, boulevard d'Aragon – 64000 PAU**

Tél. : **05 59 27 31 89** - Fax : **05 59 27 61 69** - e.mail : A.S.A.C.BASCO-BEARNAIS@wanadoo.fr

PERMANENCE PENDANT L'EPREUVE :

PC course, grande salle du circuit de Pau-Tarsacq.

Téléphone : 05 59 60 10 29. 06 08 68 39 56

Tél : 06 30 23 89 51

Organisateur technique

Ecurie Endurance 4x4 : **Monsieur Patrick VASQUEZ 19 Rue Principale 64360 TARSACQ**

1.1 P OFFICIELS : En cours de désignation

Président du collège:

M. LABEYRIE Jean-Claude, n°1996/ 1009

Commissaires sportifs:

M. VALIBOUZE Patrick, n°170664/ 1003

M. BOURDET Gérard, n°9712/ 1003

Commissaire Sportif Stagiaire

Mme MARCHAND Lauren, n°168394/ 1003

Directeur de course :

M. HULOT René-Jean, n°7288/ 1003

Directeurs de course adjoints P.C. :

M. DESCLAUX Luc, n°13302/ 1003

M. GROLLEAU Christian, n°8049/ 1003

M. PERRIN Eric, n°29996/ 1003

M.PAINVIN Dominique, n°7706/ 1003

M. SOULAS Benoît, n°18460/ 1003

Mme SOULAS Colette, n°10609/ 1003

Directeurs de course adjoints PISTE. :

Répartition à l'appréciation du Directeur de Course

Commissaire technique responsable FFSA :

M. LARQUEY Serge, n°8454/ 1006

Commissaires techniques

M. TASTET Vincent, n°164686/ 1003

M. SOULAS Jacques, n°10613/ 1003

M. COUSTE Jean-Michel, n°13305/ 1003

M. FANGOUSE Michel, n°6939/ 1003

M. DABADIE Gérard, n°10602/ 1003

M. DESCLAUX Gilles, n°13302/ 1003

<u>Chronométrateur responsable:</u>	M. SAINT-JEAN Jean-Marie, n°1054/ 1003
<u>Chargé des relations concurrents:</u>	Mme DABADIE Christine, n°7679/ 1003 Mme CABRERO Karine, n°139977/ 1003
Stagiaires	M. LAXAGUE Erwann, n°165605/ 1003

1.2P Eligibilité :

La course compte pour: :

- Le Championnat de France d'Endurance Tout Terrain,
- Le Trophée Endurance 4x4,
- Le Challenge Endurance 2x2,
- Le Championnat d'Endurance Tout Terrain du Comité Régional du Sport Automobile d'Aquitaine,
- Le Challenge des commissaires Tout Terrain du Comité Régional du Sport Automobile d'Aquitaine.

1.3P VERIFICATIONS :

Les équipages engagés recevront avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications administratives et techniques qui auront lieu :

Samedi 9 Avril 2011 de 8h30 à 11h30 dans la salle du circuit de PAU-TARSACQ.

1.3.8. Limitation de changement de pièces

Il est interdit de changer le bloc moteur le châssis ou la structure monocoque.

Les vérifications finales seront effectuées au garage **du Fronton à Pardies (64150)**

Main d'œuvre : tarif horaire, 45 € TTC.

ARTICLE 2 P. ASSURANCES

Conforme au Règlement standard 2011 de la discipline.

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT – INSCRIPTIONS

3.1.5P. Toute personne qui désire participer aux 6 heures d'Endurance TT de Pau-Tarsacq devra adresser la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée à l'adresse suivante :

A.S.A.C. BASCO-BEARNAIS – 1, boulevard d'Aragon – 64000 PAU

avant le **Lundi 28 Mars 2011 minuit** (cachet de la poste faisant foi).

3.1.10P. Le nombre des engagés est fixé à 50 voitures maximum.

3.1.11.1P. Les droits d'engagement sont fixés :

- avec la publicité facultative des organisateurs : 500 €
- sans la publicité facultative des organisateurs : 1000 €

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement. (chèque à l'ordre de ECURIE ENDURANCE 4X4)

3.2P. EQUIPAGES

Les coéquipiers sont autorisés.

3.2.3 P Temps de conduite

La durée maximale du temps de conduite (c'est-à-dire le temps passé entre l'heure de sortie des stands et l'heure d'entrée dans les stands) est, par pilote, de 1H30 consécutives **dans une même manche, 2H30 pour les courses de plus de 6 heures. Entre chaque relais, un pilote devra observer un temps minimum de repos de 1 heure.**

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.1P. VOITURES AUTORISEES :

Sont autorisées les voitures des Groupes T1 et T2 tels que définis par règlement technique des rallyes et Tout Terrain FFSA.

ARTICLE 5P. PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1P. DESCRIPTION

L'épreuve se déroulera sur le circuit de PAU – TARSACQ. Il est long de 5000 mètres et sa largeur est comprise entre 8 et 16 mètres.

Le circuit a été homologué par la FFSA en date du 13 Mars 2008.

Il est situé sur la commune de TARSACQ (Pyrénées Atlantiques), accès par la route départementale D2, de Pau à Mourenx.

6.6.P PARC FERME FINAL :

Sur le site (matérialisé)

6.7.P TABLEAU D’AFFICHAGE :

Le tableau d’affichage sera situé dans la grande salle du circuit de Pau-Tarsacq.

Les concurrents assumeront les conséquences éventuelles des dispositions et classements qui seront affichés.

ARTICLE 7P DEROULEMENT DE L’EPREUVE

7.1.10.P BRIEFING

Le Briefing obligatoire des pilotes aura lieu le samedi 9 Avril 2011 à 13 h 30, salle du circuit de Pau-Tarsacq.

7.5.P COURSE

Dimanche 10 Avril 2011 :

1^{ère} manche : de 9 h 00 à 12 h 00

2^{ème} manche : de 14 h 00 à 17 h 00

7.5.13P. ESSAIS

Essais libres : samedi 9 Avril 2011 de 14 h 00 à 16 h 00.

Essais qualificatifs : samedi 9 Avril 2011 de 17 h 00 à 18h 30.

ARTICLE 8 P RECLAMATIONS/APPELS

Conforme aux règles spécifiques endurance TT 2011. France Auto carnet Rallye page 71.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA.

Le classement final sera affiché à 18 h 00, au panneau officiel, salle du circuit de Pau-Tarsacq.

ARTICLE 10P. PRIX - COUPES

Coupes :

Elles seront distribuées sur la base du classement final.

Une équipe de commissaires sera également récompensée

10.1P. REMISE DES PRIX

Elle se déroulera le dimanche 10 Avril 2011 dans la salle du circuit de Pau-Tarsacq à partir de 18h30.